

4. Ressemblance des formes au-delà du contact externe

Certains mots, onomatopéiques ou non, de plusieurs langues, coïncident pour désigner la même chose. On interprète alors bien souvent cette coïncidence comme le résultat d'une convergence, d'un emprunt ou d'un héritage commun.

4.1 Une langue unique

Ruhlen (1997) illustre bien ces perspectives dans sa théorie sur le monogénisme¹, dont nous donnons ici un bref aperçu :

L'auteur présente quelques données brutes et montre que tout le monde peut les classer, sa méthode s'appuyant sur nos capacités à catégoriser. Ce qu'il faut découvrir, ce sont des mots qui soient à la fois semblables par le son et par le sens. Dans ce cas, il y a parenté entre ces langues, on trouve ce qu'on appelle des racines, chacune des familles va se trouver caractérisée par des racines différentes, à partir d'une même racine, les langues vont évoluer différemment¹.

En répondant à la question « pourquoi sommes-nous capables de classer et comment ces classifications fonctionnent-elles ? », Ruhlen se sépare de ses devanciers : *ces classifications ne sont possibles que grâce à l'arbitrarité du signe linguistique*. Cela va à l'inverse des démarches précédentes qui insistent sur la motivation. Ruhlen néglige les signes motivés : ces classifications ne sont possibles que parce que la relation son / sens est arbitraire.

Pratiquement, on peut s'attendre à des milliers de combinaisons, puisque la phonologie prévoit les combinaisons possibles et impossibles dans une langue. Ces

¹ Son hypothèse de départ : toutes les langues parlées actuellement auraient évolué à partir d'une seule langue plus ancienne. A une époque inconnue, la quasi disparition de notre espèce aurait laissé subsister une très faible population parlant une seule langue. Sa démarche est proche de celle de Jespersen (1922), mais le contexte d'analyse est modifié par l'approfondissement du temps : Jespersen ne remonte pas au-delà d'une centaine de milliers d'années (ce qui est déjà un progrès par rapport au XVII^e siècle), mais les hominidés existent depuis des millions d'années.

combinaisons sont mises en relation avec les notions exprimées par ces langues. Si différentes langues emploient la même combinaison pour désigner la même notion, il est peu probable que cela soit dû au hasard. Mais il faut expliquer ces formes semblables. Trois possibilités peuvent se présenter à cet égard : la convergence², l'emprunt³, l'origine commune.

En éliminant au préalable tout ce qui peut provenir d'emprunts ou de convergences, pour les formes qui demeurent, la ressemblance ne peut s'expliquer que par une *origine commune*. On peut aller plus loin et dire que, si certaines ressemblances existent actuellement entre les langues, c'est que ces ressemblances étaient présentes dès le début – ce qui correspond à l'*hypothèse du monogénisme*⁴.

Selon Ruhlen, si l'on trouve des langues avec des ressemblances son / sens il ne peut qu'y avoir parenté entre ces langues : ces ressemblances ne peuvent être accidentelles. Le fond de sa méthode est donc l'arbitrarité du signe, un axiome qui invite à la prudence, car générateur d'artefacts.

4.2 Phénomènes cognitifs

A la rencontre des développements récents dans le domaine de la cognition, si nous voulons accorder un certain rôle aux phénomènes cognitifs⁵ dans le lexique, il nous semble que, dans certains cas, il n'est pas exclu de remettre en question le fait que de telles ressemblances peuvent reposer *exclusivement* sur un héritage commun.

¹ Les formes actuelles des racines sont appelées cognats par Ruhlen.

² Des objets originellement différents arrivent à se ressembler, par un processus de convergence, accidentellement ou sous l'effet d'un facteur extérieur. Dans les langues, des ressemblances accidentelles peuvent se produire, dues au symbolisme des sons, à la motivation partielle. Il n'y a aucune raison pour que le signe, arbitraire, nous dit-on, soit influencé par l'environnement. Mais le symbolisme est un phénomène à part : onomatopées, interjections, présence de certaines voyelles (ex., dans l'indication de la distance plus ou moins grande par rapport au locuteur "i" désigne la proximité : "ici" ; "a" désigne une distance plus grande : "là"). Pour certains auteurs il s'agirait de fossiles linguistiques si bien adaptés à leur fonction qu'ils ont subsisté malgré l'évolution des langues.

³ Depuis qu'elles sont parlées, il y a eu contact, emprunt entre les différentes langues. Ces faits ne peuvent être dus à une origine commune.

⁴ Le modèle explicatif est celui de Darwin (1872) : il y a eu transmission à partir d'une langue commune avec modifications. Jespersen, pour sa part, y voyait davantage l'aspect historique. Quant à Ruhlen, il part de ressemblances actuelles : pour lui, il est inutile de connaître la phonétique historique. C'est à partir de ces ressemblances constatées qu'il réalise sa classification des langues.

⁵ V. Fonagy (1983), Lakoff (1990), Wilkins (1996).

Il n'est peut-être pas même nécessaire de présupposer un emprunt ou une contamination : il pourrait s'agir de phénomènes cognitifs menés parallèlement, mais indépendamment par les langues, notamment lorsque la perception des propriétés saillantes d'une entité offre un caractère d'évidence tel, qu'elle impose pratiquement le choix d'un certain trait saillant et, au sein d'une civilisation matérielle donnée, le choix d'une certaine entité comparée. Ce qui pose alors que l'origine de la ressemblance, constatable au plan lexical, *ne serait pas (uniquement) linguistique*.

En conséquence, on pourrait penser à une *coïncidence* d'origine cognitive, où l'on distinguerait au moins deux étapes :

- I. perception identique du même phénomène acoustique faite par deux communautés linguistiques différentes ;
- II. si les communautés linguistiques en question possèdent des phonèmes identiques ou très proches, la « translation » de ce phénomène acoustique dans les phonèmes des langues concernées aura des résultats similaires.

Retenons un exemple, à peine ébauché, qui montre la force explicative de la démarche cognitive.

Le « nez » est souvent exprimé par des consonnes nasales mais parfois avec un *h* : all. *Nase*, it. *naso*, japonais *hana*, siamois *camù:g*, tagalog *ilong*, malais *hidung*, albanais *hundë*, vietnamien *mui*, birman *na*, quechua *senqa*, arabe ?*anf*, hébreu ?*ap*,¹ coréen *kho*. La motivation ne semble pas *a priori* exclue, même si l'on constate que les formes linguistiques diffèrent suivant les groupes de langues. Les exemples en sont bien nombreux.

Ce phénomène suggérerait que l'esprit tend à rechercher une constellation sonore optimale en y associant d'autres articulations de même type afin de s'auto-représenter la somme des informations sensori-motrices qui lui sont transmises kinésthésiquement lors d'un acte phonatoire. Cette activité d'optimisation aboutirait, pour un esprit qui fonctionne sur les modes analogiques et associatifs, à

¹ Primitivement, il y s'agit d'une forme ?*anap* avec la chute de -n-. On trouve au pluriel ?*appayim*, avec un *dagueš* de redoublement pour la nasale qui est tombée.

*une représentation métonymique de type causal (à savoir l'articulé pour les articulateurs) des organes impliqués, le nez en l'occurrence*¹.

La sonorité nasale produite, en tant que propriété caractéristique de la cavité nasale y est/peut être modélisée par le cerveau qui cherche à s'auto-représenter les articulateurs qu'est le nez. *Cette auto-modélisation est fondamentalement métonymique, en ce sens qu'une propriété inhérente, qui s'auto-communique au cerveau (à savoir le son actualisé) est extrapolée de l'ensemble des propriétés caractérisant l'acte articulatoire en question et interprétée par le cerveau comme représentative de la cause du son (à savoir l'interaction des articulateurs concernés)*².

On peut donc conclure que le son produit peut imiter l'objet dans la mesure où l'organe imite l'objet³.

Une fois la dénomination (motivation directe) mise en œuvre, un mouvement précurseur de *démotivation* et d'une *conventionnalisation* apparaît (motivation sémantico-référentielle – par transfert conceptuel, etc.), ainsi qu'un possible procès de *re-nomination* (ce qui expliquerait les différentes manières d'exprimer le « nez ») – en raison de divers facteurs socioculturels⁴.

¹ Cf. Philips, 2000.

² En fait, chaque partie anatomique de l'appareil phonatoire concernée dans la production des sons (le nez, mais aussi les lèvres, la langue, les dents, etc. (que son rôle soit actif ou passif) est caractérisée par certaines propriétés abstraites naturelles, physiquement perceptibles ou non – forme, fonction, dimension, sonorité, couleur, etc. « Par ailleurs, étant donné que dans le monde naturel, la fonction détermine généralement la forme, et non l'inverse, l'on peut penser que des combinaisons fortement saillantes de ces propriétés [...] » (Philips, 2000 : 228) déclencheront plus facilement une opération de codification linguistique. Wescott fait remarquer à ce sujet que « even in phonological terminology, iconism seems to occur in grater-than-chance degree. Thus, the only obstruent in the word *labial* is a labial ; the words *nasal* and *lingual* begin with a nasal and a lingual, respectively ; and at least half the phonemes in the word *dental* are themselves dentals. » (1971 : 424)

³ Le rapport analogique entre l'organe et l'objet (et de là, de l'objet avec le son) confère au langage le statut de mimique articulatoire. De ce point de vue, une interprétation gestuelle pourrait mieux faire comprendre les analyses traditionnelles en matière de symbolisme phonétique.

⁴ V. Dennis Philips (1997). On ne manquera pas d'y noter une analogie avec ce que l'on appelait *la peinture des mots*, idée selon laquelle il existerait dans le processus de dénomination une double détermination : organique (relation du son à l'organe) et mimétique (relation du mot à l'objet). De Brosses la définissait de la sorte : « L'organe prend, autant qu'il peut, la figure qu'a l'objet même qu'il veut dépeindre avec la voix : il donne un son creux si l'objet est creux, ou rude si l'objet est rude ; de sorte que le son qui résulte de la forme et du mouvement naturel de l'organe mis en cet état devient le nom de l'objet [...]. Si les sons vocaux signifient les idées représentatives des objets réels, c'est parce que l'organe a commencé par s'efforcer de se figurer lui-même, autant qu'il a pu, semblable aux objets signifiés, pour rendre aussi par là les sons aériens qu'il moule le plus semblable qu'il lui est possible à ces objets. » (I : 9-10)

5. Types de motivation

Le concept de « motivation » revêt plusieurs sens dans la littérature parcourue que nous allons démêler afin de focaliser, avec plus de précision, les cas de figure qui intéressent de près notre travail.

1°- Le premier sens de *motivation* : motivation *morphologique*, motivation *relative* (de Saussure).

On parle, tout d'abord, de motivation pour renvoyer à un phénomène morphologique : la possibilité de découper le signifiant en éléments morphologiques reconnaissables par le sujet parlant et recoupe donc la notion de « mots construits ».

Pour pouvoir parler en ce sens de « mot motivé », il est nécessaire que le terme contienne au moins deux éléments morphologiques dans son thème. Ces éléments sont associables à des lexèmes libres ou à des éléments morphologiques liés. Cette motivation, entendue comme un découpage morphologique du signifiant se rencontre pour les trois types morphologiques de mots, aussi bien les suffixés (*mange-able*) que les composés (*abat-jour*) ou encore les agglutinés ou lexies complexes (*pomme de terre*).

Il existe toute une série de mots tels *pied*, *chien*, etc., qui sont, de ce point de vue complètement immotivés et insécables, à savoir « non-construits ». Ce type d'analyse synchronique est, en fait, rendue possible par le réseau des relations associatives mis en œuvre par F. de Saussure et c'est ce que B. Pottier appelle la « motivation interne ».

2°- Le second sens du terme *motivation* : motivation *sémantico-référentielle* (P. Guiraud), motivation *secondaire* (R. Nicolaï), motivation *indirecte* (M. Coyaude).

Un terme est également *motivé* si le procédé de désignation en est clair, si l'on perçoit un lien entre le signe linguistique et l'entité désignée, si le signe

linguistique donne des informations sur ce qu'il désigne. Il s'agit de retrouver le pourquoi de la dénomination, sa justification en fonction de la nature des propriétés de l'entité désignée.

Le nom ainsi motivé peut évoquer :

- soit un bruit par une activité venant d'ailleurs (action humaine en particulier : fr. *vannier* d'où fr. *vanneau*) ;
- soit l'apparence de telle partie du corps, d'un vêtement (fr. *moine* d'où fr. *moineau*) ou de tel ou tel autre animal ou végétal ;
- soit une propriété de l'objet (p. ex., en grec moderne, l'eau *vepo* signifie « la fraîche ») ;
- soit un ensemble de propriétés plus ou moins abstraites formant périphrase (ainsi en malais « soleil » se dit *mata hari* « l'œil du jour ») ;
- soit une association d'éléments représentatifs de l'ensemble désigné, dans le cas de mots abstraits (ainsi en mandarin « parents » se dit *fumu* « père-mère », « longueur » *changduan* « long-court », etc.)¹

3°- Le troisième sens de *motivation* : motivation *absolue* (de Saussure), *primitive* (R. Nicolaï), motivation *directe* (M. Coyaud), *mimophonie* (G. Genette), *anamorphose* (R. Lafont).

Ce type de motivation pourrait correspondre, en gros, à ce qui ne relève pas de l'arbitraire du signe selon Saussure, Benveniste ou Martinet, dans son acception la plus largement diffusée, celle de relation arbitraire entre le mot et son référent.

On a coutume de ranger sous ce terme essentiellement les onomatopées – formes iconiques, qui résultent, rappelons-le, de la reproduction, au plan linguistique, de phénomènes acoustiques, soit sous la forme de segments exclamatifs, soit sous la forme de lexèmes. Ordinairement, on distingue entre (en empruntant la terminologie de R. Lafont) :

¹ Bien que ce second phénomène de *motivation* s'entrecroise avec le premier et que les termes motivés au sens 2 soient aussi souvent des termes motivés au sens 1, la seconde motivation peut exister indépendamment de la première (ex. : dans *pied de table*, le terme *pied* n'est pas motivé au sens 1 et pourtant il l'est au sens 2 : on distingue, en effet, la relation de correspondance et d'analogie entre les parties du corps humain ou animal et les parties de la table). Bien souvent, les deux phénomènes précédents – découpage du signifiant d'une part (motivation 1) et justification du procédé de désignation (motivation 2), loin de fonctionner séparément, fonctionnent simultanément dans le même lexème (ex. : un terme comme *perce-neige* est à la fois motivé au sens 1 et 2).

- *icônes auditive* (« On va avec elles du sonore reçu au même sonore donné à recevoir. »¹) : d'événements sonores, d'émissions sonores animales, etc.
- *icônes organiques* (« L'organe sert à se dire, il est à lui-même sa propre icône »²).

Mais il existe aussi des types d'*iconicité* plus subtils encore :

- la juxtaposition d'un élément linguistique à la suite d'un autre élément peut reproduire l'addition de deux entités dans le monde réel, exprimant l'idée de pluriel, par exemple ;
- la reduplication d'un son ou d'un groupe de sons en tant qu'expression de répétition, de force, etc.

Ce type de mimophonie nous paraît relever de la seconde motivation : la perception d'une relation entre signe linguistique et *designatum*, avec une particularité notable, cependant. Si, dans les cas de la seconde motivation, c'est « normalement » le *signifié* du signe linguistique qui fait le pont avec le référent ou *designatum*, dans ce cas-ci d'onomatopées, c'est bien le *signifiant* du signe linguistique qui reproduit, en l'interprétant, une particularité physique du *designatum*.

En d'autres termes, la motivation primaire,

contingente, se situe au niveau de la reconnaissance d'une relation référentielle entre le signifié global du morphosémantisme et une réalité cognitive donnée ; c'est l'idéophonie onomatopéique. La motivation secondaire, fondamentale, se situe au niveau de la reconnaissance intuitive du paradigme constitué par l'ensemble des unités qui participent à un même morphosémantisme : c'est la genesis, à savoir le champ sémantique. (Nicolai, 1982 : 267)

¹ 2000 : 78.

² 2000 : 81.

4°- Le quatrième sens de *motivation* : *psychobiologique, synesthésique ; oblique* (G. Genette¹).

Ce type de motivation est en réalité un cas particulier d'iconicité qui vise la corrélation entre des concepts et des phonèmes (e.g., entre le concept de « petitesse », et la voyelle /i/).

Si la mimophonie concerne l'adéquation des signes linguistiques avec les référents par le biais de l'*expressivité*, la motivation *synesthésique* porte sur la relation qui s'instaure à un niveau pré-signifiant², où certains types d'articulations phoniques ou rythmiques sont mis en rapport avec des champs *impressifs*³.

Sous le terme de *motivation* se cachent donc plusieurs phénomènes linguistiques différents qui se croisent et s'entrecroisent dans la plupart des lexèmes, mais qui peuvent être mis en évidence lorsque chacun d'eux apparaît isolément.

Il est risqué, évidemment, de proposer des conclusions à partir de données aussi fragmentaires que celles mises en lumière par nos lectures. Il nous semble, cependant, qu'une enquête approfondie et à grande échelle sur la motivation dans les langues les plus diverses devrait apporter des précisions sur la nature du langage et des éléments nouveaux dans l'éternel débat de *Cratyle*.

¹ «Une équivalence analogique – on dira plus tard *correspondance, synesthésie* - s'instaure facilement entre qualité tactile, soit douceur ou dureté, et la qualité auditive du nom . » (1986 : 63)

² Voir à ce propos notamment Fonagy, 1983.

³ On se devra donc de distinguer entre

- *motivation expressive*, où le sujet parlant tente de « reproduire » en événements articulatoires le référent, d'une manière figurative, certes, mais aussi proche que possible de la réalité (→ *les structures mimophoniques*), et

- *motivation impressive*, où le sujet parlant n'a pas le rôle d' « enregistrer » et de « reproduire » en matériau phonétique un objet concret ou abstrait : il reproduit en gestes articulatoires, par cœnesthésie, les sensations internes que le référent engendre sur le sujet parlant / interprétant (→ *les structures impressives*).

6. Observations générales

La thèse de l'arbitraire du signe vise (avec toute son incohérence interprétative) à souligner l'inconsistance de toute démarche qui tenterait d'apporter une explication d'ordre logique ou naturel au découpage linguistique. Mais Saussure et ses partisans s'arrêtent à ce simple constat : ils n'envisagent pas d'explication d'un autre type.

Le raisonnement de Saussure présente cependant une faille importante, pourtant souvent ignorée : de ce que l'organisation linguistique ne reflète pas directement et de manière univoque la réalité objective, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit arbitraire, car le découpage que les langues opèrent sur la réalité peut en effet trouver son fondement dans l'expérience humaine elle-même.

Saussure s'est prononcé pour le rejet de toute *théorie positive* de la signification hors du champ de la linguistique et cette position a défini pour longtemps la norme dans la communauté des linguistes. À partir du *Cours de linguistique générale*, en effet, et jusqu'à une date récente, la question de savoir comment les signes peuvent entrer en relation avec la réalité s'est trouvée bannie de la linguistique, soit que l'on partageât vraiment la théorie (négative) de la signification de Saussure, soit que l'on fit simplement de l'éviction du rapport à la réalité un principe de bonne méthode scientifique en linguistique, conformément, là encore, à l'enseignement du maître genevois¹.

... et pourtant, l'archétype des textes qui traitent l'immense sujet sur la nature du langage demeure le *Cratyle* de Platon qui apparaît comme la source ou le plus lointain ancêtre connu de la tradition occidentale du symbolisme phonétique.

Deux types de préoccupations peuvent être à l'origine de ces « enquêtes » sur le symbolisme des sons : ou bien, comme dans les travaux inspirés par le *Cratyle*, le symbolisme phonétique fonde une thèse portant sur une propriété objective des mots de la langue (thèse prétendant relever de la science ou, tout au moins, de la

¹ En réalité, dans la bonne tradition linguistique orthodoxe, un seul exemple jugé arbitraire suffisait pour oublier la majorité des cas où les formes correspondaient à une motivation primitive évidente.

philosophie), ou bien il exprime simplement une sensibilité aiguë aux pouvoirs de suggestion des mots (dans ce cas, il relève de la réflexion sur la pratique poétique).

Le bon sens commun nous indique qu'il n'y a aucune preuve que les signes linguistiques aient été élaborés au hasard, hypothèse qui laisse ouvert et relance le débat.

Mais, pour ce faire, il faut tenter de briser les habitudes « logiques » de certains qui ne veulent prendre en compte que les langues accessibles et étendent ainsi aux premiers langages de l'humanité le principe selon lequel les formes linguistiques n'ont pas besoin d'être motivées pour être comprises et utilisées. Or, ce principe, tout à fait légitime lorsqu'il s'applique aux langues constituées, devient un postulat sujet à caution si on l'applique indûment aux premières formes prises par les langues humaines : il risque de rendre à tout jamais inexplicable l'émergence et le développement du langage humain et d'occulter, de surcroît, des aspects linguistiques importants.

Il est vrai qu'on reproche parfois à l'approche naturaliste de prendre position dans un débat *a priori* invérifiable. Mais ce grief ne paraît pas justifié : s'il ne s'agit en effet que d'indiquer la forme générale que devrait prendre une théorie de l'origine des langues ou du fonctionnement du langage le problème mérite évidemment d'être pris en considération. L'ignorer ne pourrait que favoriser les malentendus et les préjugés.

Pour nous, la « propriété objective des mots », dans le sens que nous lui assignons, ne concernera, pour le moment, que l'hébreu, et cela dans un cadre théorique que nous esquissons en ce qui suit.